

## LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.  
Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

### RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: <b>SOCOMETRA</b>	Echantillon prélevé par	: <b>ETCHEVERRY Mayalen</b>
N° d'enregistrement	: <b>1602088</b>	Date de prélèvement	: <b>7/04/16 à 11:00</b>
Nature du prélèvement	: <b>EAU USEE</b>	Date d'arrivée au laboratoire	: <b>7/04/16 à 11:15</b>
Lieu du prélèvement	: <b>Badala</b>	Date début d'analyse	: <b>7/04/16</b>
		Date de validation	: <b>14/04/16</b>

	Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>			
pH (2).....	7,4		
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 10523)			
Température de mesure du pH.....	21,9	°C	0,1
(Méthode d'analyse : THERMOMÈTRE)			
<b>PARAMETRES CHIMIQUES</b>			
Demande biochimique en oxygène.....	250	mg/l en O2	1
(Méthode d'analyse : MES. MANOMETRIQUE OXITOP)			
Matières en suspension (2).....	140,74	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			
ST-DCO (2).....	580	mg/l en O2	3
(Méthode d'analyse : ISO 15705)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

### COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
- Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
- Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
- Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse surfacique est comprise entre 0,0850g et 0,170g.

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 12 JUIN 2016	
direction de l'environnement	N° 43242	
AFFECTÉ	Dir.	CE
COPIE	Dir. Proj. Travaux	CE
OBSERVATIONS	SGM	SAF
	SICED	SCBT
	PPRB	PZ
JH 19/07 BICPE 2107-16		

Nouméa, le 14 Avril 2016



Le Chef de laboratoire  
Vanessa LAVIGNE

EN/CAN/13

Indice de révélation : a